

## Thème « Observation Sociale des Territoires Fluviaux »

### OSTF

### Bilan 2014-2017

### Perspectives 2018-2022

## Bilan OSTF 2014-2017

---

Pour l'axe OSTF, la période d'évaluation (2014-2017) se caractérise par :

- ses **dix ans** d'existence qui ont été l'occasion d'organiser un séminaire réunissant gestionnaires et chercheurs, en novembre 2016, à Avignon ;
- le **renforcement des collaborations** entre les équipes – de Genève à la partie méridionale du Bassin du Rhône et inter-organismes de recherche – sa concrétisation dans des projets et par l'implication de chercheurs de disciplines jusques là peu présentes (sciences politiques, économie, histoire) ;
- **l'émergence et l'accompagnement de nouveaux porteurs de projet** pour la plupart formés au sein de la ZABR dans le cadre de leur doctorat ou post doc ;
- une **contribution croissante des ingénieurs CNRS** au travers des deux plates-formes techniques de l'UMR 5600 EVS : Imagerie et systèmes d'information géographique (ISIG) et « Enquête, Valorisation, Veille scientifique » et une aide de l'UMR ESPACE en traitement statistique ;
- un déploiement des chercheurs SHS sur **l'ensemble des sites-ateliers** et un **élargissement aux sites urbains** d'étude de l'OTHU ;
- de **nouveaux partenariats** (AFB, projet MicroMegast et Sipibel (2015-2019) ; labex IMU (projet MicrEauPluie (2017-2018) ; Métropole de Lyon (CIFRE) ; projet Interreg Projet Interreg Arc-Alpin SPARE (2016-2018), ANR- CONACYT (2018-2021 etc.) ; CPIE d'Arles (atelier thématique « Le Rhône, un fleuve à partager : construisons ensemble les connaissances du fleuve pour mieux vivre ensemble et mieux agir » octobre 2017, Arles) qui a permis d'initier la réflexion entre chercheurs, gestionnaires et médiateurs du réseau Rhône méridional sur la manière de sensibiliser les publics aux problématiques fluviales ;
- une réflexion commune avec l'Agence de l'eau dans le cadre de l'accord cadre pour favoriser une **meilleure appropriation et intégration des éléments de connaissance produits** dans la mise en oeuvre des politiques publiques en matière de gestion de l'eau et des milieux aquatiques (expérimentation de nouveaux cadres de discussion lors de la clôture des projets permettant la reformulation commune des résultats ; aide à la programmation scientifique et participation à la journée Eau et connaissance « Les sciences humaines et sociales au cœur de la préservation des milieux aquatiques », Agence de l'eau RMC, décembre 2017, Lyon).
- le **développement et l'animation de réseaux interdisciplinaires de recherche** à l'échelle régionale, nationale et internationale (Réseau Observatoire Hommes Milieux ; séminaires inter Zones ateliers ; workshop « deltas méditerranéens » ; montage d'un partenariat Rhône-Usumacinta (Mexique) et soumission d'une ANR-CONACYT, acceptée ; projet Interreg Arc-Alpin SPARE ; venue au Collegium de Lyon d'un professeur de l'University of California Berkeley invité en 2017-2018 etc.) ;

- une dynamique de **formation** commune des chercheurs qui a **renforcé les réseaux** notamment internationaux et les **pratiques collectives de recherche** au sein de la ZABR (Ecole d'été chercheurs sur « L'interdisciplinarité en action – une mise en pratique autour des bisses en Valais » - organisée à Sion (CH) par l'institut de géographie et durabilité de l'Université de Lausanne, en septembre 2015 ; formation dispensée par le Réseau des Observatoires Hommes Milieux en mars 2016 « Concepts et dispositifs de la recherche participative » (intervenant : Jacques Chevalier, Université d'Ottawa, Québec). Les **compétences acquises** notamment méthodologiques ont été intégrées dans les réponses aux appels à projets.
- un effort de **bancarisation des données** avec la **rédaction des fiches de métadonnées** pour tous les projets avec un rattrapage depuis 2006 ( <http://elvis.ens-lyon.fr> ) ;
- le portage et l'**animation** en collaboration avec la Zone Atelier Loire d'un **réseau inter zones ateliers INEE-CNRS – Allenvi « Trame bleue et paysage »** (2015-2017) qui s'est traduit par l'organisation de six séminaires en deux ans organisés autour de visites - rencontres avec des praticiens autour de projets urbains (Lyon, Lille, Strasbourg, Toulouse, Nantes, Paris).
- la contribution à la **valorisation scientifique du labex DRIIHM** : contribution à la réalisation de l'exposition sur l'analyse des paysages marquant les dix ans du labex en 2018.

L'axe Observation Sociale des Territoires Fluviaux apporte des **éléments de connaissance** permettant de **construire des systèmes socio-environnementaux durables** en prenant en compte la complexité et les incertitudes mais aussi les éléments d'adaptation et de capacité. Plusieurs **enjeux ont été identifiés** pour la période conjointement **avec les partenaires** : contextualiser et spatialiser l'action sociale, étudier les politiques publiques et leurs effets ; décrypter les jeux d'acteurs ; inscrire les bases de démarches participatives et saisir les dynamiques spatiales, sociales et économiques.

**Trois hypothèses** élaborées collectivement autour des thèmes de **la gouvernance, la gestion des risques et les nouveaux territoires de l'eau** ont structuré le travail mené ces quatre dernières années. Elles renvoient à des **questions qui mettent en tension les systèmes naturels et techniques d'un côté, et les usages sociaux et spatiaux de l'autre**. Si ces trois hypothèses ont bien servi d'entrée, elles ont été maintes fois rediscutées. La multiplicité des disciplines a favorisé les questionnements à l'intérieur desquels les dimensions diachroniques, sociologiques, géographiques, juridiques et économiques ont été envisagées. Elles permettent cependant à la fois d'établir un bilan et des perspectives en les reformulant et en les dépassant. **Les résultats de quelques travaux sont présentés à titre illustratif.**

### Question 1 : Quels sont les déterminants de la gouvernance de l'eau ?

#### Ce que l'on a réussi à faire :

L'activité a été centrée sur la compréhension des jeux d'acteurs et des représentations des acteurs. Il s'est agi de comprendre la construction successive des territoires de l'eau et de voir leur interaction avec d'autres découpages territoriaux de l'eau.

#### Ce qu'il reste à faire :

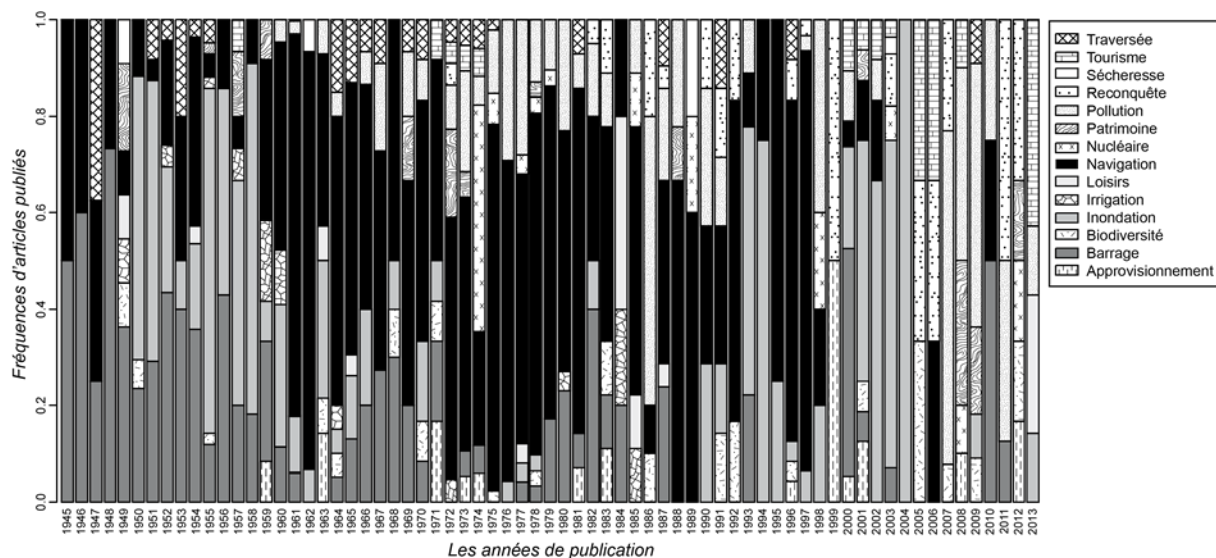
##### Questions vives :

- Comment mieux saisir les dynamiques spatiales sociales et économiques (individuels et collectives ?) ?
- Qu'est ce qui fonde aux yeux des différents acteurs et des territoires, la ou les cultures du fleuve et rivière ?
- Peut-on appréhender la manière dont le patrimoine fluvial est perçu et valorisé, y compris dans ses composantes spatiales et temporelles ?
- Comment représenter et donner à voir ces données de nature subjective, y compris auprès de publics non scientifiques, dans le cadre de démarches de médiation (auprès des acteurs de l'eau notamment) ?

## Cinq périodes identifiées à partir d'une analyse de contenu des articles du Monde sur le Rhône (1945-2013)

Comby E., 2015. *Pour qui l'eau ? Les contrastes spatio-temporels des discours sur le Rhône (France) et le Sacramento (Etats-Unis)*. Université Jean Moulin Lyon 3 (dir. H. Piégay, Y.-F. Le Lay).

Les 1 079 articles sur le Rhône publiés de 1945 à 2013 dans *Le Monde* sont classés en différents thèmes lors d'une analyse de contenu. Cinq périodes sont élucidées : a) de 1945 à 1961 reconstruire la France et construire un Rhône à travers les barrages et malgré les inondations, b) de 1962 à 1972 aménager le territoire national et faire du Rhône un axe de circulation via la navigation, c) de 1973 à 1981 atteindre une indépendance énergétique et voir le Rhône disparaître dans un contexte de chocs pétroliers et d'accent mis sur le nucléaire et l'hydroélectrique, d) de 1982 à 1997 abandonner des grands projets d'aménagement et ne plus dompter le Rhône avec la fin du canal Rhin-Rhône et les inondations de 1993-1994 et e) de 1998 à 2013 entre problèmes nationaux (à savoir la pollution par les polychlorobiphényles et les inondations) et aménités locales. Ces trajectoires permettent parfois de présenter des ruptures ou des changements représentationnels, mais aussi de montrer des continuités ou des accélérations dans les logiques environnementales. Ainsi, une décision politique au niveau national (l'abandon du canal Rhin-Rhône en 1997) scelle la fin des discours sur la navigation dans ce quotidien.



## Question 2 : Quels liens entre les interactions des acteurs et la vulnérabilité face aux risques liés à l'eau ?

### Ce que l'on a réussi à faire :

- Comprendre les évolutions de perception (pollution eau, pesticides) (espace vécu et perçu) ;
- Se saisir de controverses pour décrypter les jeux d'acteurs, comprendre les enjeux de connaissances et de gestion et apprécier la façon dont elles sont partagées ;
- Comprendre les trajectoires dans lesquelles s'inscrivent les acteurs confrontés à un risque (mémoire, héritage) ;
- Prendre du recul sur le défi des politiques mises en œuvre (gestion intégrée BV, inondation, pollution) ;
- Travailler sur la place, la perception des objets techniques en ville au prisme du cycle de l'eau.

### Ce qu'il reste à faire :

#### Questions vives :

- Comment contextualiser et spatialiser les événements extrêmes et les réponses techniques, sociales, économiques et politiques apportées (frises chronologiques intersites et cartographie dynamique à poursuivre) ?

## Identification des freins et leviers pour la mise en œuvre des changements de pratiques viticoles Programme de recherche ZABR Ardières-Morcille

Ce programme de recherche montre des contraintes financières importantes en matière d'investissements permettant de moderniser les moyens de production. La restructuration du vignoble conseillée par les experts pour abaisser les coûts de production et environnementaux de la viticulture trouve ainsi des limites économiques mais aussi d'ordre culturel. Certains viticulteurs préfèrent le *statu quo* rassurant de la reproduction du mode de conduite des vignes appris au sein de la sphère familiale, car pour eux, des doutes subsistent quant à l'efficacité d'un tel système. L'enquête ethnologique met surtout en évidence des stratégies différentes dans l'usage des produits phytosanitaires. Cela tient en grande partie à la manière de gérer l'incertitude (météorologique, sanitaire, économique) et relève aussi de dispositions psychologiques. Le savoir-faire et la gestion du temps semblent être ce qui détermine la marge de manœuvre du viticulteur quant à l'utilisation des pesticides. La formation et l'information constituent ainsi deux leviers importants pour rappeler les enjeux sanitaires et environnementaux de la viticulture. Le programme de recherche a également permis l'organisation d'un séminaire dont l'objectif était de partager et de co-construire les questions de recherche (transferts de pesticides, qualité de l'eau....) avec les acteurs locaux.



Vignoble équipé d'une zone tampon à l'aval (photo : G. Armani)

### Tenir compte du temps du cycle de production

*« Un client disait « vous, en viticulture vous avez au maximum, si vous faites 40 ans de carrière vous avez 40 essais, pas plus. Un cuisinier, il fait un plat, il peut l'essayer autant de fois qu'il veut dans la semaine ».*

### Question 3 : Comment les territoires de l'eau s'articulent avec d'autres logiques d'organisation territoriale ?

#### Ce que l'on a réussi à faire :

Etudier la conduite et les effets attendus et inattendus des politiques publiques c'est-à-dire prendre du recul sur les défis des politiques mises en œuvre.

#### Ce qu'il reste à faire :

##### Questions vives :

- Quels sont les freins et leviers à la mise en œuvre de la politique de l'eau sur les territoires ?
- Comment mieux mobiliser l'approche participative pour mieux comprendre les enjeux sur les territoires de l'eau ?
- Comment construire des indicateurs sociaux pour évaluer la performance des systèmes techniques et plus largement des politiques d'aménagement et d'environnement ?
- Comment articuler les politiques publiques environnementales avec les politiques d'aménagement de et développement territorial ? Quels sont les leviers pour améliorer le couplage entre politiques publiques environnementales et politiques de développement territorial ?

**Projet Interreg Arc-Alpin SPARE (2016-2018)** (coord. volet méthodologique du projet sur la participation : Irstea Unité DTM Grenoble ; Sabine Girard et UMR G-Eau, Montpellier, Nils Ferrand.

L'objectif du projet *Strategic Planning for Alpine River Ecosystems - Integrating protection and development* est d'améliorer et de capitaliser les approches de gestion et de planification stratégiques de bassin versant à différentes échelles spatiales et de gouvernance dans les Alpes.

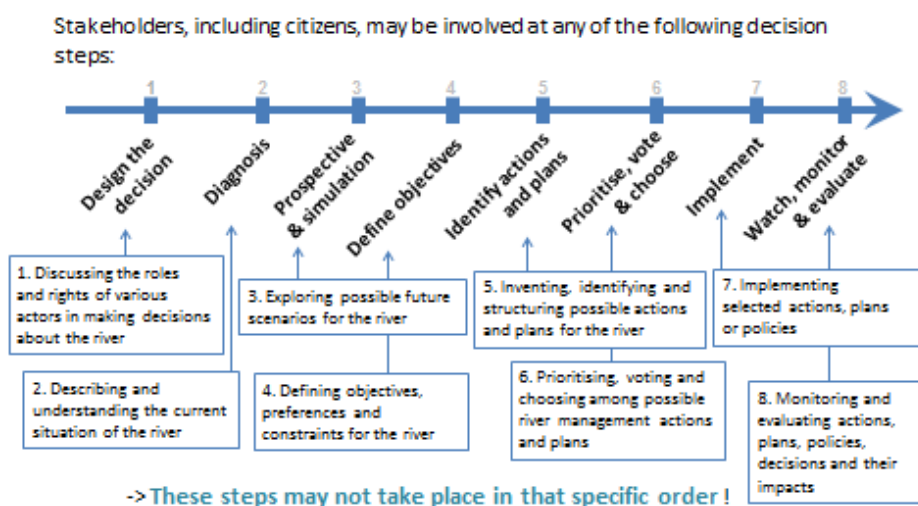
L'enjeu méthodologique consiste à associer les citoyens à la gestion et planification stratégique. Il porte sur le **développement d'outils et de méthode pour associer les citoyens à la planification stratégique de l'eau.**

Le bassin versant de la Drôme est un des cas pilote du projet ; le Syndicat Mixte Rivière Drôme, l'un des partenaires. Sur ce cas d'étude il s'agit s'associer les habitants en amont de la révision du SAGE Drôme.

Principales avancées fin décembre 2017 :

- Production de **guides méthodologiques**, basées sur la suite *Cooplaage* développé par Irstea-UMG-eau, pour mettre en place un **dispositif de participation large de la population à la décision et planification stratégique** de bassin versant ;

## The 8 decision steps



- Conception d'un **dispositif simple, rapide et autonome de modélisation et d'analyse des processus gouvernance d'un bassin versant sur les 30 dernières années**, à destination des acteurs de la gestion locale de l'eau. SMAG (self Modelling for Assesing Governance). Il se présente sous la forme d'un kit avec mode d'emploi pour pouvoir être réalisé en autonomie par un groupe de 4 à 10 participants. Il combine 4 dimensions d'analyse : spatiale, temporelle, relationnelle et politique, en croisant trois techniques : dessiner (la carte du bassin versant), modéliser (frise chrono-systémique ; graphes de causalité ; schéma d'acteurs) et raconter (questionnaire écrit). Cet outil est utilisable pour expliciter les étapes clés d'une décision et construire une compréhension commune des raisons et des impacts ; transférer l'expérience vers d'autres groupes dans le même cas d'étude ou vers d'autres cas d'étude ; formuler des recommandations sur ce qui pourrait ou devrait être modifié dans le futur concernant la gestion locale de l'eau.

## Perspectives OSTF 2014-2017

---

### Question 1 : quels sont les déterminants de la gouvernance de l'eau ?

La gouvernance de l'eau résulte d'une multiplicité d'acteurs du fait de la répartition des compétences et de la diversité des usages et points de vue sur l'hydrosystème. Les choix possibles sont contraints par la disponibilité de la ressource, des chemins d'accès, des infrastructures disponibles, des irréversibilités mises en place par les choix précédents... Alors que l'implication des acteurs dans des démarches participatives est de plus en plus mise en avant, il s'agit de comprendre quels sont les principaux déterminants « réels » de la gouvernance, notamment pour ne pas générer de frustrations ou de faux espoirs parmi les acteurs impliqués.

Pour éclairer ces réflexions, nous nous appuyons sur trois hypothèses :

- H1.1 : l'événement de crise révèle et/ou produit des changements dans la gestion de l'eau. En quoi le type d'événement cadre les décisions qui en résultent ?
- H1.2 : la prise au sérieux de l'impératif participatif pour la gestion de l'eau nécessite une adaptation et une hybridation constante des collectifs impliqués dans les décisions. La gestion de l'eau nécessite-t-elle des collectifs plus originaux qui dépassent les catégories préexistantes ?
- H1.3 : la forme du réseau hydrique et les autres caractéristiques physiques des bassins peuvent influencer le type de gouvernance de l'eau.

### Question 2 : En quoi les interactions sociales permettent-elles de limiter la vulnérabilité des communautés et des individus face aux risques liés à l'eau ?

Au-delà de la compréhension des aléas (probabilité d'occurrence, emprise spatiale...), il s'agit d'une part d'identifier l'étendue des conséquences représentées par des acteurs variés concernés à différents titres par ces aléas, et d'autre part d'améliorer la compréhension par ces mêmes personnes des dynamiques engendrées par l'occurrence d'aléas selon le contexte du moment, en tenant compte des effets cascade. L'accent est mis sur les vulnérabilités en les caractérisant à l'échelle d'individus, de groupes sociaux et de territoires.

Pour éclairer ces réflexions, nous nous appuyons sur trois hypothèses :

- H2.1 : les territoires qui font face à de très fortes vulnérabilités se coordonnent moins facilement avec d'autres territoires. La vulnérabilité perçue est-elle un frein pour la solidarité entre différents acteurs territoriaux ?
- H2.2 : la vulnérabilité est porteuse de marginalisation pour des individus, des groupes sociaux et/ou des territoires.
- H2.3 : les systèmes d'alerte « classique » entrent en concurrence avec de « nouveaux » systèmes d'alerte distribués via les réseaux sociaux. Quelle est la conséquence sur la vulnérabilité et sur la communication sur le risque (prévention, urgence, maîtrise des sur-réactions éventuelles...) ?

### Question 3 : comment les territoires de l'eau s'articulent-ils avec d'autres logiques territoriales ?

L'eau est mobilisée et/ou influencée par de nombreuses politiques publiques territoriales mises en œuvre dans différents périmètres (collectivités territoriales, bassins versant...) et interférant avec des dynamiques propres à d'autres espaces (bassins de vie...). Entre réglementation et décisions dans ces lieux multiples, comment améliorer l'efficacité globale de l'action publique dans le domaine de l'eau ?

Pour éclairer ces réflexions, nous nous appuyons sur deux hypothèses :

- H3.1 : l'enchevêtrement de niveaux d'organisation et de découpages territoriaux met en difficulté la gestion globale de l'eau. Quelles sont les complémentarités et contradictions dues à ces interdépendances, et à la multiplicité des acteurs avec des compétences directes ou indirectes sur l'eau ?
- H3.2 : les politiques de gestion de l'eau sont de plus en plus pensées comme des politiques de développement territorial. Comment s'articulent-elles ?

### Question 4 : quel est l'état des controverses au sein du bassin ?

La caractérisation de la ressource et des usages est un enjeu central dans un contexte de saillance croissante des enjeux liés à l'eau et de leur invisibilité partielle (eau souterraine, éléments transportés invisibles). Une diversité de points de vue dont la légitimité est a priori équivalente doit être prise en

compte alors que la gouvernance nécessite une adhésion à une caractérisation partagée de l'état de la ressource.

Pour éclairer ces réflexions, nous nous appuyons sur trois hypothèses :

- H4.1 : les controverses s'appuient sur des observations, perceptions et compréhensions différentes de l'état du système biophysique, de l'acuité des besoins exprimés et des conséquences générées par des états considérés comme non conformes.
- H4.2 : les controverses et les représentations sont en constante évolution du fait de mises à l'épreuve par les faits, les changements démographiques et la qualité des relations sociales. Comment se caractérisent les changements au sein d'un système social et écologique ?
- H4.3 : l'existence d'un minimum de controverses accroît la résilience d'un territoire hydrologique, permettant d'explorer de nouvelles solutions.

### **Perspectives pour l'orientation et l'animation du thème**

Afin de consolider les réflexions et d'évaluer les liens entre les quatre questions, il est prévu, outre les actions de recherche collaboratives intra-académiques et transdisciplinaires, d'organiser quatre moments communs de type « séminaires » centrés sur chacune des questions. Les travaux menés devront faciliter la généralisation à l'échelle du bassin versant à travers des échanges interdisciplinaires et la multiplicité des sites étudiés. Les comparaisons (notamment internationales) seront à développer, en s'appuyant sur différents réseaux scientifiques (ZA, LTER, PECS...).